

211^{ème}

Rapport annuel de gestion 2024



CAISSE
D'ÉPARGNE
RIVIERA

**Rapport
annuel
de gestion
2024**

Les résultats de la banque

La Caisse d'Épargne Riviera en bref	04
Message du Conseil d'administration et du Collège de direction	07
Organes de la banque	20
Graphiques	28
Comptes annuels 2024	36
Annexe aux comptes annuels 2024	42
Raison sociale, forme juridique et siège de la banque	44
Principes de comptabilisation et d'évaluation	45
Gestion des risques	49
Événements significatifs survenus après la date du bilan	50
Informations relatives au bilan	51
Informations relatives aux opérations hors-bilan	58
Informations relatives au compte de résultat	59
Rapport de l'Organe de révision	61
Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités	62

La vie de la CER en 2024

10

Equipe

Une équipe unie au service de ses clients

14

Soutiens

Engagés pour un impact local durable

16

Réalisations

Des moments forts pour fédérer et partager

18

Campagne

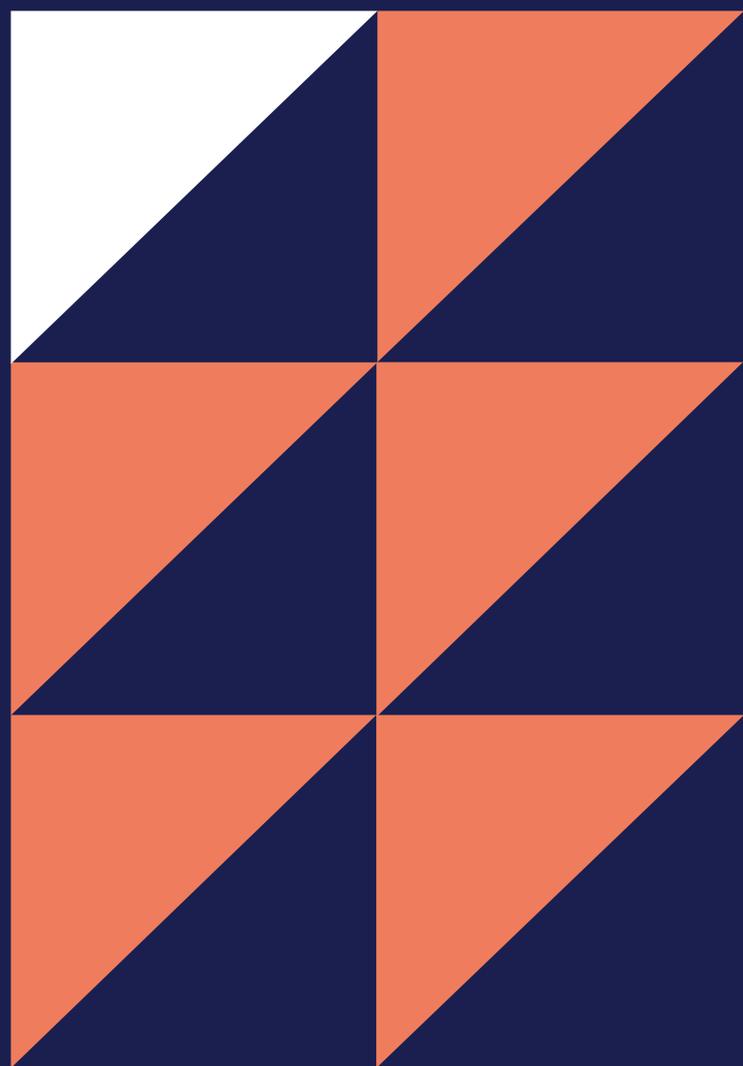
Quand épargner rime avec originalité

34

Evénement

Assemblée générale ordinaire du 1^{er} mai 2024

La Caisse d'Epargne Riviera en bref



Année de fondation	1814
Forme juridique	Société coopérative
Capital social	CHF 1'769'000
Agences	Vevey (siège) et Montreux
Effectif	21.4 emplois à temps plein
Adresse	Avenue Paul-Ceresole 3 CH - 1800 Vevey
Téléphone	+41 (0)21 925 80 25
Site internet	www.cer.ch

Bilan	2024	2023
	en milliers de francs	
Total du bilan	703'008	608'624
Avances à la clientèle	565'235	522'053
Dépôts de la clientèle	605'516	547'279
Fonds propres totaux	59'185	56'269

Compte de résultat	en milliers de francs	
	Résultat brut des opérations d'intérêts	8'957
Résultat des opérations de commissions	877	777
Résultat des opérations de négoce	733	616
Charges d'exploitation	-5'869	-5'764
Résultat des activités	10'967	11'150
Impôts	-709	-685
Bénéfice net de l'exercice	1'195	1'537

Ratios	2024	2023
Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)	639%	425%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	107.10%	104.80%
Marge brute d'intérêts	1.37%	1.51%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	543	584
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.14%	0.12%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.08%	0.08%



Le message du Conseil d'administration et du Collège de direction

La Caisse d'Épargne Riviera, par son Conseil d'administration et son Collège de direction, a le plaisir de présenter à Mesdames et Messieurs les sociétaires de bons résultats à l'issue de son 211^{ème} exercice.

L'année 2024 a été marquée par une conjoncture économique mondiale complexe, influençant la croissance suisse et les marchés financiers. Après un premier semestre mitigé, le PIB suisse a ralenti au 3^e trimestre, notamment en raison du recul de la demande en zone euro et des difficultés dans les chaînes d'approvisionnement.

Afin de contenir l'inflation, la Banque Nationale Suisse a ajusté son taux directeur à plusieurs reprises, passant de 1.75% en début d'année à 0.50% en décembre. Cette politique a permis de maintenir l'inflation à un niveau modéré de 1.1%, stabilisant ainsi les prix et renforçant la confiance dans le franc suisse.

Sur les marchés financiers, le SMI a progressé de 4.2%, le MSCI World a progressé de 15.9%, alors que l'EuroStoxx 50 a gagné 7.69% et le S&P 500 a performé de +23.84%. L'or a confirmé son rôle de valeur refuge (+35.8% en CHF), tandis que les obligations en francs suisses ont offert des rendements modestes, reflétant l'évolution des taux. Au niveau des devises, le dollar a gagné 7.7% face au franc suisse, la livre sterling 5.8%, et l'euro est resté stable malgré des fluctuations importantes en cours d'année.

Face à cette situation, la Caisse d'Épargne Riviera a continué à offrir des solutions de placements fiables et compétitives. Grâce à des taux attractifs et l'absence de frais, nos comptes épargne placement, comptes à terme et obligations de caisse ont permis à nos clients de sécuriser leurs avoirs.

Pour les profils plus dynamiques, nos conseillers proposent des solutions personnalisées, adaptées aux objectifs et au profil de risque de chacun, en s'appuyant sur une architecture ouverte offrant un large éventail d'opportunités d'investissements. Chaque proposition repose sur l'expertise de nos professionnels pour garantir les meilleures conditions du marché.

L'évolution du marché immobilier dans la zone d'activité de notre coopérative

Les années 2023 et 2024 ont marqué un tassement des prix de l'immobilier en Romandie après une forte hausse entre 2020 et mi-2023, portée par une demande soutenue et des taux d'intérêt historiquement bas. La hausse subite des taux d'intérêt hypothécaires a ensuite freiné les acquisitions, réduisant la capacité de financement des ménages. Si le premier semestre 2024 a été marqué par des taux élevés, leurs baisses progressives au second semestre ont relancé les projets immobiliers. Nous avons ainsi pu participer à concrétiser bons nombres de projets de grande qualité et le volume des prêts octroyés a ainsi fortement augmenté.

Nous observons un attrait croissant pour les zones périphériques. En effet, les prix plus abordables, à la vente comme à la location, ainsi que les possibilités de décentralisation de certaines activités professionnelles grâce au télétravail favorisent cette tendance. La demande en logements y progresse, tandis que le marché urbain reste sous tension en raison de l'insuffisance de logements neufs disponibles. A l'observation des principaux indicateurs liés à la construction de nouveaux logements, nous constatons malheureusement que la Romandie n'arrive toujours pas à fournir aux ménages des logements abordables et adéquats en suffisance. Cette demande ne cesse d'augmenter, avec une croissance démographique forte, une augmentation du nombre de familles monoparentales et le vieillissement de la population. De 2013 à 2023, selon l'OFSP, l'évolution démographique des communes de notre région a été de 5% à 20%. Le taux de mise à disposition de nouveaux logements sur le marché s'est encore dégradé en 2024, de même que le nombre de permis de construire délivrés. Force est de constater que dans le bassin d'activité de notre coopérative, le taux de vacance est toujours bien inférieur au seuil d'équilibre de 1.30%.

Le foncier se raréfie et les projets de densification peinent à être acceptés, ceci malgré la LAT, plébiscitée en 2013 déjà. Les habitants des villes et des grandes localités ont de la peine à accepter ce type de projets, redoutant la surpopulation. Ce sentiment semble bien présent dans le quotidien des habitants de notre région. Selon les chiffres du canton, les délais de réalisation des projets de construction peuvent atteindre cinq à huit ans, souvent en décalage avec les besoins réels immédiats, ce qui complique encore la réponse aux enjeux du logement et de l'environnement.

La conséquence immédiate est un marché locatif très tendu, même en périphérie, avec des loyers élevés. Sur l'Arc lémanique, plus de 20% des ménages consacrent plus d'un tiers de leurs revenus à leur loyer, limitant la mobilité résidentielle. Une meilleure circulation des locataires permettrait pourtant d'adapter les logements aux cycles de vie et faciliterait la réalisation de travaux de rénovation.

La construction de logements écologiques en périphérie des zones urbaines, et de densification intelligente dans les centres villes est une priorité. Nous constatons avec réjouissance que, cette an-

née encore, les projets de construction misent sur des normes énergétiques élevées et des innovations tels que les panneaux solaires et le chauffage géothermique.

Le défi du logement nécessite une collaboration active entre différents acteurs parmi lesquels figure la Caisse d'Epargne Riviera qui soutient depuis plus de deux siècles le développement régional en finançant les projets immobiliers dans notre bassin d'activité. Notre accompagnement sur mesure effectué par des professionnels nous permet, au-delà du simple financement, d'avoir une parfaite compréhension des enjeux et de jouer un rôle de partenaire fiable.

Cette proximité est l'ADN de la Caisse d'Epargne Riviera et sa raison d'être.

Bilan & compte de résultat

La Caisse d'Epargne Riviera présente un 211^{ème} exercice qui peut être qualifié de bon.

À la fin 2024, le total du bilan franchit pour la première fois le seuil des CHF 700 millions, s'établissant à CHF 703 millions (+15.5%).

À l'actif, le poste de liquidités, principalement constitué d'avoirs auprès de la BNS, s'élève à CHF 92,1 millions. Les créances à la clientèle ont diminué de 21.5% à CHF 38 millions. La principale raison est la diminution des prêts à court terme accordés à des collectivités publiques. A l'inverse l'activité des prêts hypothécaires a été soutenue, puisque ce sont CHF 53,5 millions de nouveaux prêts qui ont été octroyés (+11.3%) pour atteindre 527 millions. Ainsi, le total des avances à la clientèle s'élève à plus de CHF 565 millions (+8.3%).

Au passif, les fonds de la clientèle ont augmenté de 10.6% à CHF 605,5 millions. Cette évolution reflète la confiance de la clientèle envers la banque. En passant de 104.8% en 2023 à 107.1% en 2024, le degré de couverture des actifs clientèle par les dépôts de la clientèle a augmenté de 2.3%. Dans le cadre de la gestion du bilan, la banque s'est refinancée à long terme par le biais d'emprunts et prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage pour CHF 32,4 millions. La banque poursuit le renforcement de ses fonds propres pouvant être pris en compte, en les augmentant de CHF 2,9 millions pour atteindre CHF 59,2 millions, après répartition du bénéfice.

Les opérations d'intérêts ont enregistré une baisse de 5.7% à CHF 8,957 millions, et une baisse de 8.0% à CHF 8,044 millions après attribution des provisions. Malgré des produits d'intérêts qui ont dépassé CHF 12 millions, cette diminution s'explique par une hausse des charges d'intérêts qui ont plus que doublé par rapport à 2023 pour atteindre CHF 3,4 millions. Cette forte augmentation est due à la rémunération de l'épargne par des taux d'intérêt très attractifs au-dessus de la moyenne bancaire.

La marge d'intérêt brute reste appréciable à 1.37% contre 1.51% un an plus tôt.

Les résultats des activités liées aux placements pour la clientèle ont affiché une hausse de 12.9% par rapport à 2023, à CHF 877'000.-. Le résultat de négoce pour propre compte a comptabilisé un gain de CHF 733'000.-. Quant aux charges d'exploitation, elles ont augmenté à CHF 5,869 millions (+1.8%). Les charges de personnel sont en hausse de 3.3% et les autres charges d'exploitation sont demeurées stables (-0.9%). L'engagement de nouvelles ressources a généré une croissance de l'effectif de 2.4 EPT. Conséquence des évolutions précitées, le cost/income a augmenté à 58.4% contre 55.4% en 2023. Finalement, le bénéfice net passe cette année à CHF 1,195 millions, contre CHF 1,537 millions l'année passée.

Ces résultats sont le reflet d'un modèle d'affaires plus que bicentenaire: maintenir l'équilibre entre les crédits que nous accordons et les fonds confiés par nos épargnants.

Le Conseil d'administration propose de maintenir le dividende à 15%, ainsi qu'une dotation à nos fonds propres, gage de sécurité et stabilité à long terme.

Le Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne Riviera est particulièrement heureux des résultats obtenus au cours de l'exercice sous revue. Il tient à relever le fort engagement des collaboratrices et collaborateurs de notre Etablissement et leur contribution à l'obtention des résultats de l'exercice 2024.

Notre Banque a enregistré d'importants changements à sa tête, puisque Monsieur Alexandre Gauthier-Jaques a passé le flambeau à la fin du mois de février 2024. Il a fait place à une nou-

velle forme de gouvernance, à savoir un Collège de direction, formé de Madame Nadine Cuany et de Messieurs Denis Aebischer, Thierry Broger et Pierre-Yves Guibert.

Le Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne Riviera relève l'implication exemplaire de l'ensemble des membres du Collège de direction. Nous tenons à leur exprimer nos remerciements reconnaissants pour leur engagement fidèle et efficace et leur adressons toutes nos félicitations pour la qualité de leur conduite des affaires.

Nos remerciements s'adressent également à l'ensemble des partenaires de la Banque pour leur fidélité et leur confiance renouvelées.

Pour conclure, le Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne Riviera tient à réitérer sa reconnaissance à nos sociétaires et notre fidèle clientèle qui ne cessent d'accorder leur confiance à notre Etablissement et à celles et ceux qui le constituent. C'est ensemble que nous envisageons l'avenir, au service de notre région.

Philippe Petitpierre
Président

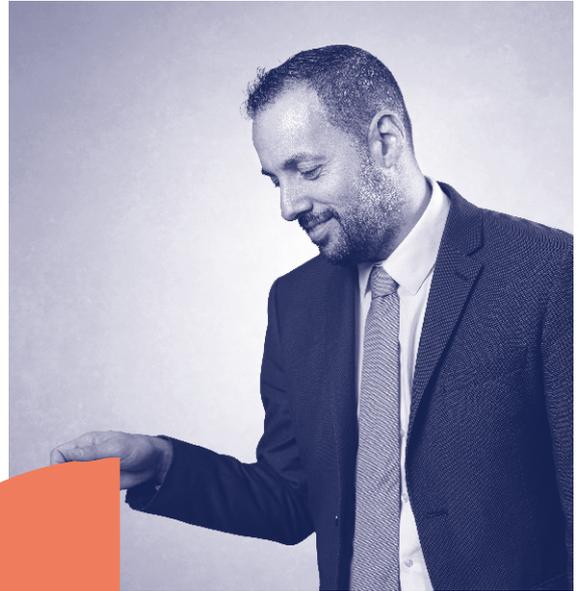
Denis Aebischer
Thierry Broger
Nadine Cuany
Pierre-Yves Guibert
Collège de direction

Une équipe unie

Chacun des membres contribue par son expertise et son engagement, faisant de la collaboration un véritable levier de performance. Cette mosaïque illustre la richesse de nos talents et la dynamique collective qui nous anime. Ensemble, nous relevons quotidiennement avec détermination les défis d'une coopérative bancaire indépendante, portés par la vision historique et la volonté d'assurer la pérennité d'un établissement bancaire de proximité plus que bicentenaire.







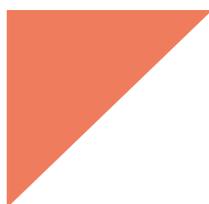




Engagés pour un impact local durable

- **Club Affaires Rire Montreux Comedy**
- **Festival International des Artistes de rue**
- **Championnats suisses de Gymnastique 2024, Chailly**
- **Dring Dring**
- **Vevey-Natation-Riviera**
- **Montreux-Natation**
- **Cinema Open Air**
- **Amélie Gorka** Triathlète - @gorkaamelie
- **Caroline Ulrich** Skieuse alpiniste - @ulrich_caroline
- **Maude Mathys** Traileuse - @maudemathys
- **Voilier « Tabasco »**





Des moments forts pour fédérer et partager



Tournoi de golf

Le 20 septembre a été rythmé par des moments forts lors du traditionnel tournoi de golf organisé conjointement par la Caisse d'Épargne Riviera et Riviera Finance.

Sous une douce chaleur d'automne, participants et invités ont partagé une journée et une soirée placées sous le signe de la convivialité et du plaisir du jeu.

Entre rencontres, échanges et belles performances, cet événement a une fois de plus renforcé nos liens et affirmé notre esprit collectif.





Film de Noël

En cet après-midi du 18 décembre, la magie de Noël s'est invitée pour un moment féérique au cinéma Rex à Vevey.

La Caisse d'Épargne Riviera a été ravie d'accueillir pour un instant de partage, petits et grands autour d'un film enchanteur.

Une belle occasion de plonger dans l'univers merveilleux de Noël, et de partager, confortablement installés devant la projection «Le Pôle Express», une douce parenthèse hors du temps.



Quand épargner rime avec originalité

En 2024, la Caisse d'Épargne Riviera a offert des conditions de rémunération de l'épargne très attractives à sa clientèle. Pour faire connaître nos conditions d'intérêts aux habitants de Vevey, nous avons choisi une approche originale et engageante.

Lors d'une journée de marché, nos conseillers sont allés à la rencontre des habitants pour leur offrir une boîte contenant quatre œufs frais. Inspirée d'un proverbe bien connu, cette initiative a permis d'ouvrir le dialogue sur l'importance de l'épargne et la diversification des possibilités de placements. Ce fut également une occasion idéale pour mettre notamment en avant les avantages de nos comptes épargne et obligations de caisse.

Cette démarche atypique a été particulièrement appréciée pour son originalité.

Les œufs provenaient de la Ferme de Serix, tandis que les boîtes ont été confectionnées par les ateliers adaptés de la Fondation Polyval, contribuant ainsi à une action locale et solidaire.





Ne mettez pas
tous vos œufs
dans le même
panier.



Ne mettez pas
tous vos œufs
dans le même
panier.



Ne mettez pas
tous vos œufs
dans le même
panier.

CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA



Organes de la banque



Conseil d'administration

Échéance
du mandat

Philippe Petitpierre Président	Président et administrateur-délégué de HOLDIGAZ SA, Vevey	2026
François Margot Vice-président	Juriste, Vevey	2026
Jean de Gautard	Avocat, Vevey	2026
Sandrine Moesching-Hubert	Architecte HES SIA, Bex	2026
Claude Romy	Economiste d'entreprises HEIG-VD/HES, Expert-comptable diplômé, Romanel-sur-Lausanne	2025
Daniel Willi	Ingénieur civil SIA, dipl. EPFL, Montreux	2026

Mandats échus

Nicolas Cottier	Saint-Prex	Membre du Conseil d'administration jusqu'au 30 avril 2024
Alexandre Gauthier-Jaques	Lussy-sur-Morges	Directeur jusqu'au 29 février 2024

Collège de direction et secrétaire hors Conseil

À partir du 1^{er} mars 2024

Denis Aebischer	Directeur, Oron-la-Ville
Thierry Broger	Directeur, Saint-Légier-La Chiésaz
Nadine Cuany	Directrice, Chessel
Pierre-Yves Guibert	Directeur, Belmont-sur-Lausanne
Sabrina Ballanfat	Secrétaire hors Conseil, Collombey

Organe de révision

BDO SA	Lausanne
---------------	----------

Conseil d'administration

**Nom,
année de naissance
et nationalité**

**Cursus
professionnel**

Philippe Petitpierre
1948,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur EPFL.
Master ès Sciences de l'environnement, Master ès Energie de l'EPFL.

Parcours professionnel

Philippe Petitpierre est entré en fonction le 24 avril 1989. Il préside le Conseil d'administration depuis le 22 avril 1998.

Après des études d'ingénieur, il a été chargé de cours à l'EPFL, puis a rejoint en 1982 la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz à Vevey. Ingénieur en techniques gazières, industriel, directeur de grands projets régionaux et nationaux, il est devenu directeur, président et administrateur-délégué des sociétés du Groupe HOLDIGAZ. Il préside les Conseils d'administration de GAZNAT, UNIGAZ, FINGAZ et PETROSVIBRI, il est vice-président de SWISS-GAS et siège au Conseil de FLUXSWISS. Il représente la Suisse à l'étranger, notamment auprès d'EUROGAS et l'INTERNATIONAL GAS UNION.

Autres mandats

Vice-président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative à Vevey.
Il a été fondateur et président du Développement Economique du canton de Vaud.

François Margot
1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.

Parcours professionnel

François Margot est entré en fonction le 4 mai 2011.

Après des études de droit, il assume de nombreuses responsabilités au sein de Conseils de fondations et d'associations, et de Conseils d'administration de sociétés, déployant leurs activités principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture.

Autres mandats

Président du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Président du Conseil d'administration de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, à Montreux.
Membre du Conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer Montreux Oberland Bernois SA, à Montreux.
Président de Montreux-Vevey Tourisme, à Montreux.

**Nom,
année de naissance
et nationalité**

**Cursus
professionnel**

Jean de Gautard

1953,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne avec thèse.

Parcours professionnel

Jean de Gautard est entré en fonction le 22 avril 1998. Il est membre de la Commission d'audit depuis 2007 (Comité d'audit et des risques depuis 2017).

Après ses études de droit et l'obtention de son brevet d'avocat en 1984, il a pratiqué le barreau associé à Mes Poudret, Anex et Journot jusqu'en 2001 date à laquelle il s'est installé seul dans son étude de Vevey jusqu'au 31 mars 2023. Il a exercé dans les domaines du droit civil, notamment le droit de la famille, du droit des contrats, du droit administratif, plus précisément le droit de la construction et de l'aménagement du territoire et du droit pénal. Il a été municipal de la commune de St-Légier-La Chiésaz de 1998 à 2005 et syndic de cette même commune de 2005 à 2011.

Autres mandats

Membre de plusieurs Conseils d'administration de sociétés du groupe HOLDIGAZ, à Vevey.
Président de La Fondation de Nant, secteur psychiatrique de l'Est Vaudois, à Corsier-sur-Vevey.
Président du Réseau Santé Haut-Léman, à Rennaz.
Président de La Fondation Les Eglantines, à Vevey.
Président de la Fondation Opéra-Pléiades, à Blonay.
Président du Chœur symphonique de Vevey.

Sandrine Moesching-Hubert

1969,
Suisse



Formation

Diplôme d'architecte HES SIA de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg.

Parcours professionnel

Sandrine Moesching-Hubert est entrée en fonction le 10 mai 2017.

Après des études en architecture, elle a travaillé en qualité d'architecte indépendante. En 1998, elle a ouvert le bureau 3 carrés architecture Sàrl. Elle exerce notamment dans la gestion de projets et le suivi de chantiers, le conseil et l'expertise, avec des compétences spécifiques dans les domaines de la rénovation et de la transformation, en particulier les bâtiments anciens, et de l'optimisation énergétique.

Autres mandats

Présidente du Conseil de la Fondation de la Monneresse, à Aigle.
Membre du Comité de direction de la Fondation des Maisons de retraite du district d'Aigle, à Aigle.
Présidente du Conseil d'administration de Immo-Hydro SA, à Bex.
Membre du Conseil de Fondation DSR, à Rolle.

**Nom,
année de naissance
et nationalité**

**Cursus
professionnel**

Claude Romy
1963,
Suisse



Formation

Economiste d'entreprises HEIG-VD/HES et expert comptable diplômé.

Parcours professionnel

Claude Romy est entré en fonction le 4 mai 2022. Il est membre du Comité d'audit et des risques depuis cette date.

En 1994, il a fondé DIMENSION SA, entreprise de conseils spécialisée en évaluation et transmission d'entreprises. Suite à sa vente à la Banque Cantonale de Genève et à la désignation de son successeur en 2020, il est devenu dès 2020 administrateur d'entreprises indépendant.

Autres mandats

Président du Conseil d'administration de Retraites Populaires dès 2021, une institution publique active dans l'assurance-vie et la prévoyance professionnelle. Il exerce un mandat d'administrateur auprès de plusieurs PME romandes actives dans l'industrie, les services aux entreprises et l'installation de systèmes énergétiques.

Président du Comité de placement de la Caisse d'Épargne Riviera, entrée en fonction le 21 mai 2024.

Daniel Willi
1951,
Suisse



Formation

Diplôme d'ingénieur civil EPFL.
Brevet fédéral d'expert en estimation immobilière.

Parcours professionnel

Daniel Willi est entré en fonction le 7 mai 2009.

Après une formation de dessinateur en génie civil et l'obtention d'un diplôme de l'EPFL, il a travaillé en qualité d'ingénieur auprès de Zwahlen et Mayr à Aigle, de Giovanola à Monthey, puis au bureau L. Gabella à Lausanne. En 1983, il a ouvert un bureau d'ingénieurs civils à Montreux et avec ses 50 collaborateurs, il gère de grands projets d'infrastructure et d'ingénierie civile en Suisse romande. Il transmet son bureau à ses proches collaborateurs en juin 2018. Dès 2014, M. Daniel Willi assume la présidence de la Commission infrastructures de la Fête des Vignerons 2019 avec, pour challenge, la réalisation de l'Arène de 20'000 places assises. Pour le compte de Maître Carré Sàrl depuis 2006, il exerce dans le Conseil au maître de l'ouvrage, en association avec sa fille Julie Acon, ainsi que pour des évaluations immobilières et des projets complexes.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Épargne Riviera, société coopérative, à Vevey.

Président du Conseil d'administration de CESLA SA, à Lavey-Morcles.

Membre du Conseil d'administration de AGEPP SA, à Lavey-Morcles.

Membre du Conseil d'administration de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, à Vevey.

Membre du Conseil d'administration de Energiapro SA, à Vevey.

Membre du Conseil d'administration de Garage-Parc Montreux Gare SA, à Montreux.

Président du Conseil d'administration de Maître Carré Sàrl, à Montreux.

Membre du Conseil d'administration d'Holdigaz SA, à Vevey.

Mandats échus en cours d'année

**Nom,
année de naissance
et nationalité**

**Cursus
professionnel**

Nicolas Cottier
1972,
Suisse



Formation

Licence en droit de l'Université de Lausanne.
Postgrade en droit européen de l'Université de Saarbrück (D).

Parcours professionnel

Nicolas Cottier est entré en fonction le 10 mai 2017. Il est membre du Comité d'audit et des risques du 10 mai 2017 au 30 avril 2024.

Après des études de droit, titulaire du brevet d'avocat, il a rejoint KPMG à Lausanne. Il a été nommé associé et a dirigé le service juridique du bureau de Lausanne. En 2013, il a fondé CDC Avocats Sàrl, et exerce depuis en qualité d'avocat indépendant, dans le domaine du droit commercial, notamment le droit comptable, le droit des sociétés, le droit des contrats et le droit du travail.

Autres mandats

Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey, jusqu'au 30 avril 2024.
Membre du Conseil d'administration de Biopôle SA, à Epalinges.
Membre du Conseil d'administration des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay SA, à Morges.
Membre du Conseil d'administration de la Société Sunstar SA, à Etoy
Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA).

Membre du Conseil d'administration jusqu'au 30 avril 2024.

Alexandre Gauthier-Jaques
1969,
Suisse



Formation

Doctorat ès sciences PhD Université de Lausanne.
Private banking certificate (UBS).

Parcours professionnel

Alexandre Gauthier-Jaques est entré en fonction le 1^{er} juin 2009. Il a été directeur jusqu'au 29 février 2024.

Il est de formation scientifique. Il a étudié la biologie et la chimie, pratiqué la recherche fondamentale et appliquée (Académie des Sciences de Russie; Centre de Recherche Nestlé). En 1999, il rejoint UBS, suit le programme de formation JKP, se dédie au conseil à la clientèle privée et occupe plusieurs fonctions de management au sein d'UBS Wealth Management International.

Autres mandats

Membre du Conseil d'administration de Riviera Finance SA, à Vevey.
Membre du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, à Vevey, jusqu'au 29 février 2024.
Vice-président du Conseil d'administration de Transports Vevey-Montreux-Riviera SA, à Montreux.

Directeur jusqu'au 29 février 2024.

Collège de direction

**Nom,
année de naissance
et nationalité**

**Cursus
professionnel**

Denis Aebischer

1973,
Suisse



Formation

CFC bancaire: Banque & gestion

Parcours professionnel

Denis Aebischer a rejoint la Caisse d'Épargne Riviera en janvier 2004 en tant que responsable des services de la comptabilité, de l'informatique et du back-office. Nommé fondé de pouvoir en 2005 et sous-directeur en 2009, il est, depuis le 1^{er} mars 2024, directeur et président de la commission des risques et compliance.

Depuis 1993, il a collaboré au sein de Anker Bank pendant près de 10 ans. Nommé fondé de pouvoir en 1994, il était responsable du service de la comptabilité pour la banque et ses agences en Suisse. Il cumule plus de 30 ans d'expérience en comptabilité bancaire et en gestion administrative.

Thierry Broger

1974,
Suisse



Formation

Economiste d'entreprise ES. Certificats en management (Unil / CRPM – Lausanne) et en finance (CIWM-AZEK), Executive MBA (ESM – Genève), DAS en gestion des risques (HEG – Genève). Diplôme en stratégie financière (EM – Lyon). Certificats de spécialiste en fonds immobiliers (USPI – Lausanne) et crédits (ISFB Genève). DAS en management durable (HEG – Genève).

Parcours professionnel

Thierry Broger a rejoint la Caisse d'Épargne Riviera en janvier 2022, nommé sous-directeur en avril 2022 et responsable des affaires crédits. Il est, depuis le 1^{er} mars 2024, directeur et président du Collège de direction.

Il a assumé diverses fonctions au sein de directions générales (CEO, CFO) dans le domaine tertiaire, tel que l'immobilier, fonds de pensions et compagnies d'assurance. Il bénéficie d'une vaste expérience en direction financière et contrôle des risques d'entreprises, en gestion de patrimoines et d'investissements. Il est également actif dans plusieurs organisations en relation avec le secteur de la formation professionnelle.

Autres mandats

Secrétaire de la Commission du personnel au sein du Conseil d'administration, Caisse d'Épargne Riviera, société coopérative à Vevey.
Membre du Conseil d'administration, Riviera Finance SA, à Vevey.
Membre et secrétaire du Conseil du Fonds de prévoyance de la Caisse d'Épargne Riviera, société coopérative à Vevey.
Membre du comité de la Société des employés de commerce Vaud à Lausanne.
Membre du Conseil d'administration Swiss Opportunity SME à Lausanne.
Membre du Conseil d'administration L'habitat de la Prillaz SA à Estavayer.
Membre de l'Assemblée des délégués CVCI à Lausanne.
Membre du Comité AVS-Caisse de compensation AVS, AI, APG de la CVCI à Lausanne.

**Nom,
année de naissance
et nationalité**

**Cursus
professionnel**

Nadine Cuany

1987,
Suisse



Formation

BS en business administration, HEG Genève.
Master of Arts en négoce international, Université de Genève.

Parcours professionnel

Nadine Cuany a rejoint la Caisse d'Epargne Riviera le 1^{er} mai 2018, a été en charge de la dernière migration informatique (2020-2021), puis nommée sous-directrice le 1^{er} mars 2023 en tant que responsable IT, opérations et services transversaux. Elle est, depuis le 1^{er} mars 2024, directrice et présidente de la commission des ressources humaines.

Auparavant, elle a travaillé en qualité d'analyste et trader junior auprès de Cargill à Genève. Elle est également au bénéfice d'une expérience confirmée dans la direction (CEO), la création d'entreprise, l'encadrement, la digitalisation d'outils de gestion administrative et le développement d'applications de gestion.

Pierre-Yves Guibert

1975,
Suisse



Formation

Brevet et Diplôme Fédéral de Conseil Financier.
CAS en Finance durable.
Micro-MBA en Management Entrepreneurial.

Parcours professionnel

Pierre-Yves Guibert a rejoint la Caisse d'Epargne Riviera en mars 2020, nommé sous-directeur en juin 2020 et responsable de la clientèle privée, placements et prévoyance. Il est, depuis le 1^{er} mars 2024, directeur et président de la commission des affaires.

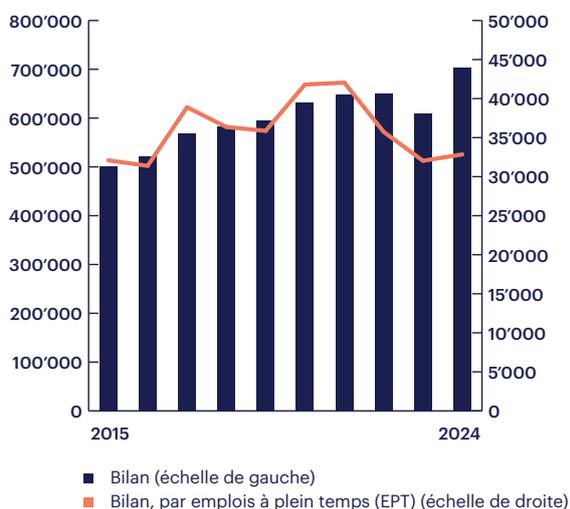
Il a collaboré au sein du groupe UBS pendant près de 25 ans, comme conseiller à la clientèle, puis responsable d'une équipe de spécialistes en financement immobilier au sein du Wealth Management. En 2010, il a repris la direction de l'Agence UBS de Pully, puis celle de Lausanne Ouchy en 2015 et enfin Morges en 2016. Il est au bénéfice d'une large expérience dans l'encadrement, le conseil financier et la formation des collaborateurs. Dans le cadre de sa fonction de Directeur d'agence, il avait également la responsabilité du risk management.

Bilan

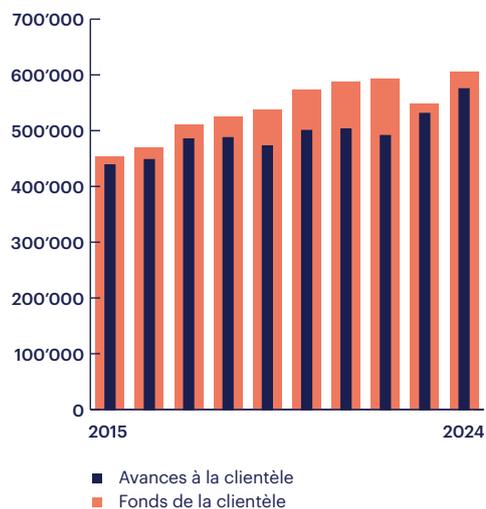


Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

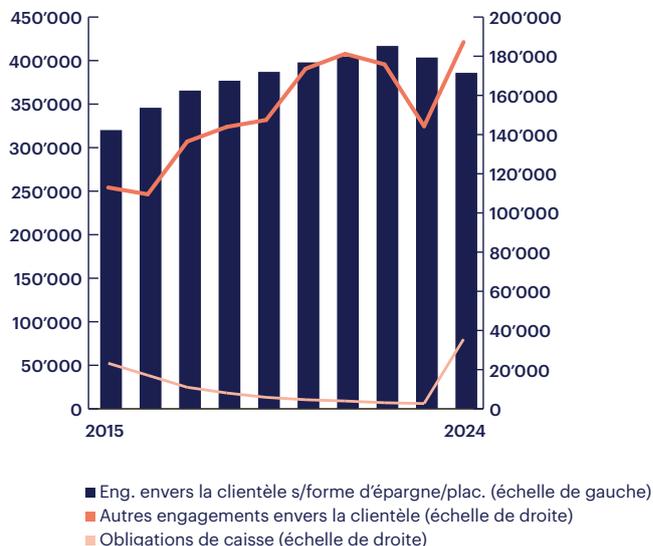
Taille du bilan



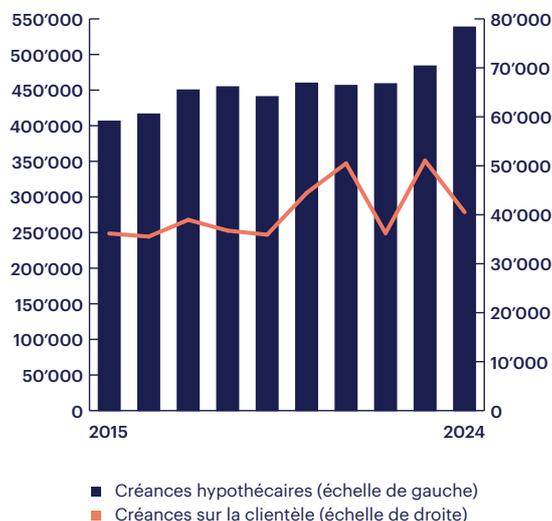
Couverture actifs-passifs clientèle



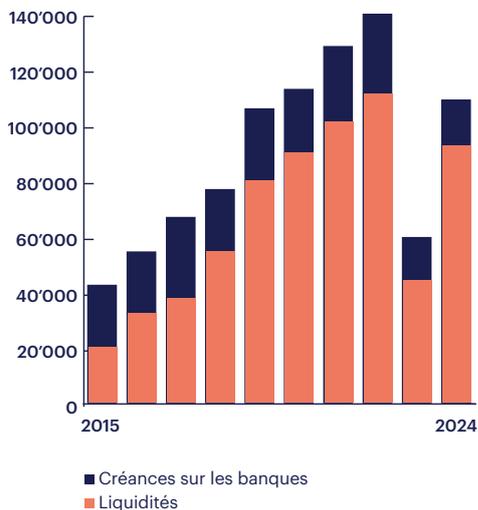
Engagements envers la clientèle



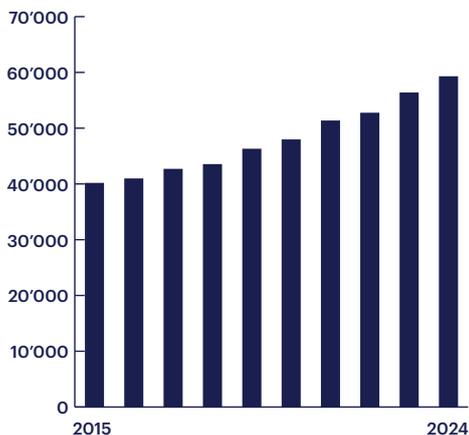
Créances sur la clientèle



Liquidités et créances sur les banques

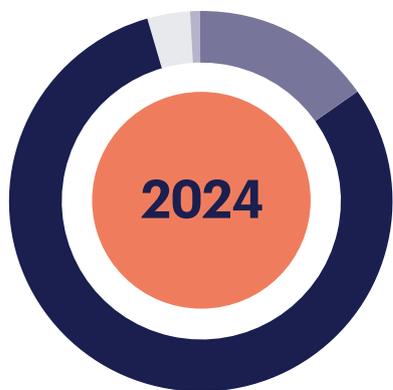


Fonds propres globaux après répartition



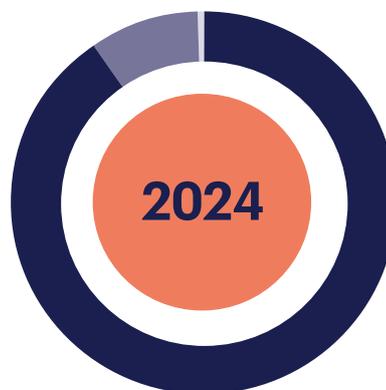
Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2024 et de la répartition du bénéfice

Répartition de l'actif



- Liquidités et banques
- Avances à la clientèle
- Portefeuilles et participations
- Immeubles et autres postes

Répartition du passif



- Dépôts de la clientèle
- Provisions, réserves et capital social
- Autres postes

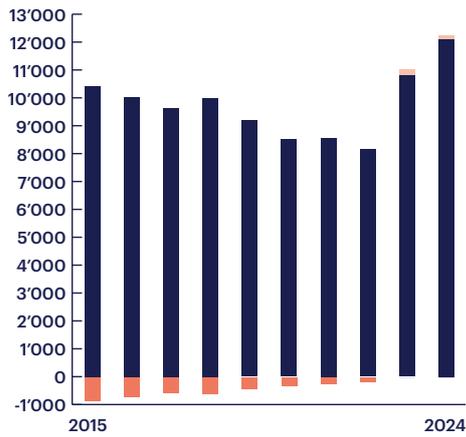
Part des prêts hypothécaires dans l'actif du bilan

2024 74.9% **2023 77.8%**

Pertes et profits

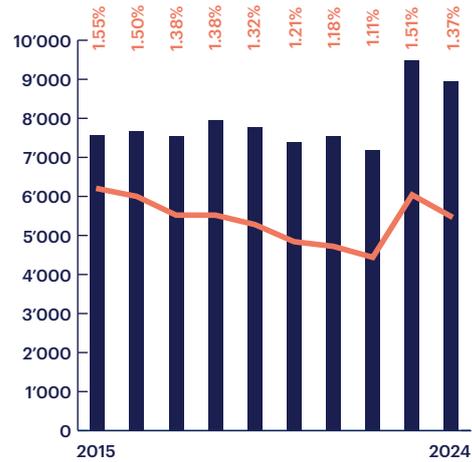
Evolution sur les 10 dernières années (en milliers de CHF)

Produits des intérêts



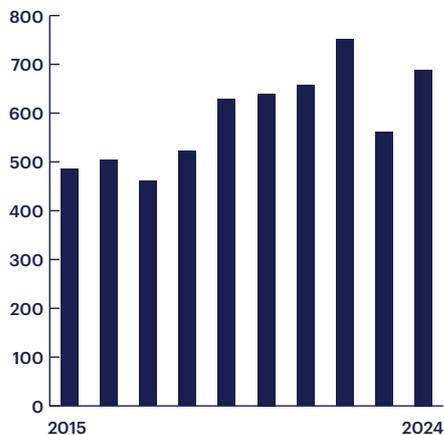
- Produits des intérêts sans coûts des SWAP
- Coûts des SWAP
- Produits des SWAP

Résultat des opérations d'intérêts et marge brute

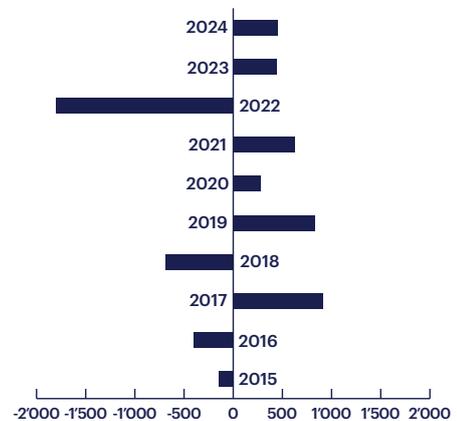


- Résultat des opérations d'intérêts sans les variations (échelle de gauche)
- Marge d'intérêts brute

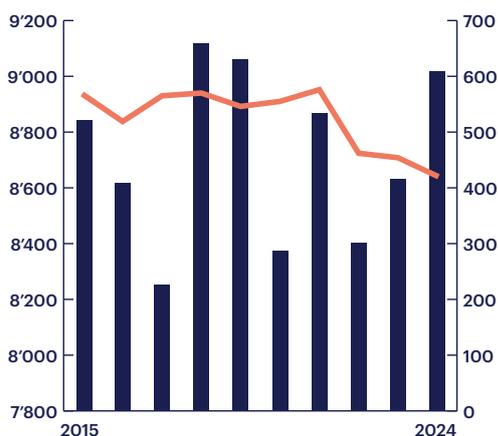
Résultat des commissions sur les titres et les opérations de placement



Résultat du nostro

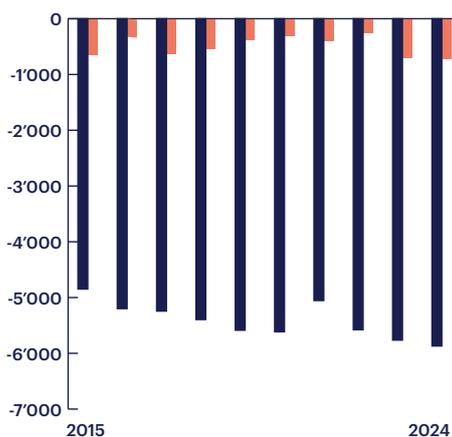


Résultat des opérations liées à l'activité des collaborateurs



■ Résultat (échelle de gauche)
 ■ Résultat, par EPT (échelle de droite)

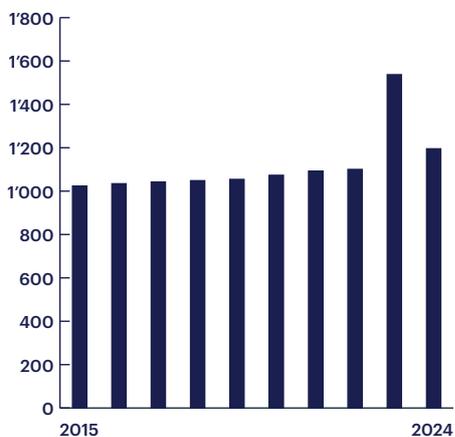
Charges d'exploitation et impôts



■ Charges d'exploitation
 ■ Impôts

Bénéfice de l'exercice

Sous réserve de l'approbation des comptes 2024



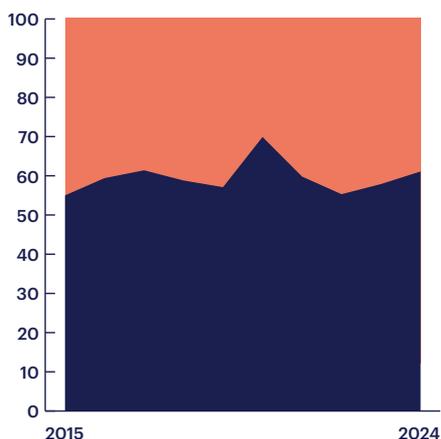
Dividende 2024

15%

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale des comptes 2024 et de la répartition du bénéfice

Informations complémentaires

Cost / Income sans le nostro (en %)



Ratios

	2024
Ratio des liquidités à court terme (LCR)	639 %
Ratio des fonds propres globaux	19.03 %
Ratio de levier Bâle III	7.58 %
Ratio du taux de refinancement des actifs par les passifs clientèle	107.10 %

Depuis 1814...

211 ème
exercice

Nombre de collaborateurs
et collaboratrices
à la fin de l'exercice 2024

21.4 EPT

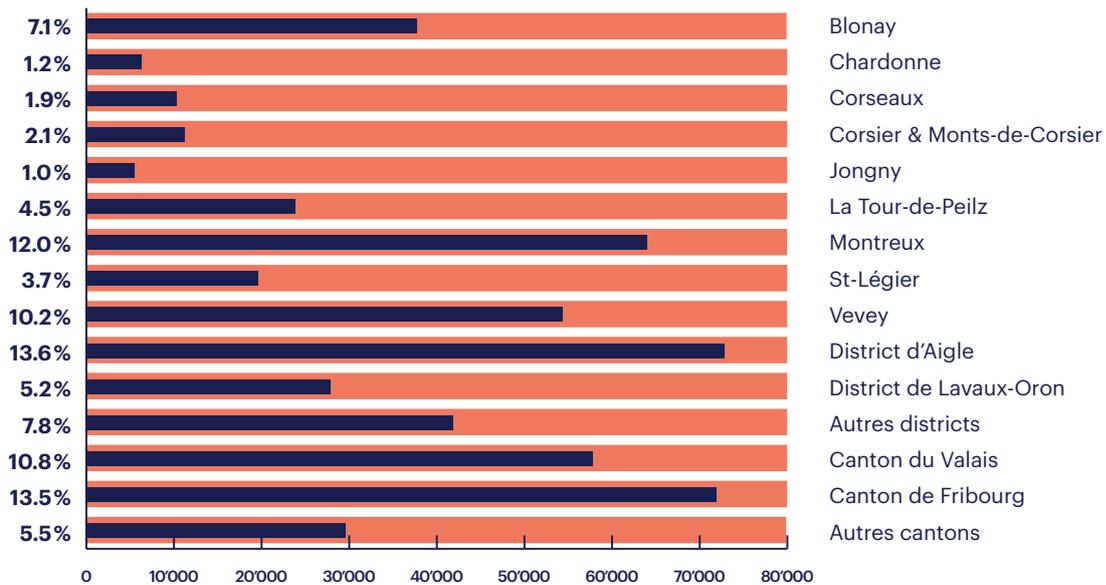
La marge d'intérêts brute
2024

1.37%

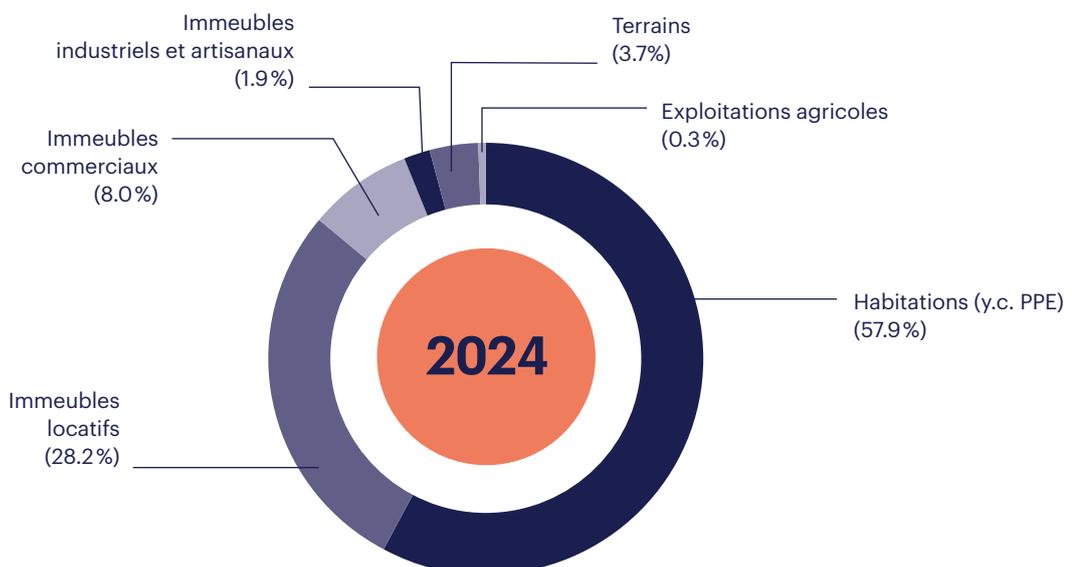
Répartition géographique
des placements hypothécaires
en 2024

44%

District Riviera-Pays-d'Enhaut



Répartition des prêts
hypothécaires par nature de gage
en 2024



Assemblée générale ordinaire du 1^{er} mai 2024

Le 1^{er} mai 2024, notre 210^e Assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel des Trois Couronnes à Vevey.

Le Collège de direction s'est présenté à l'ensemble des sociétaires et des invités présents.

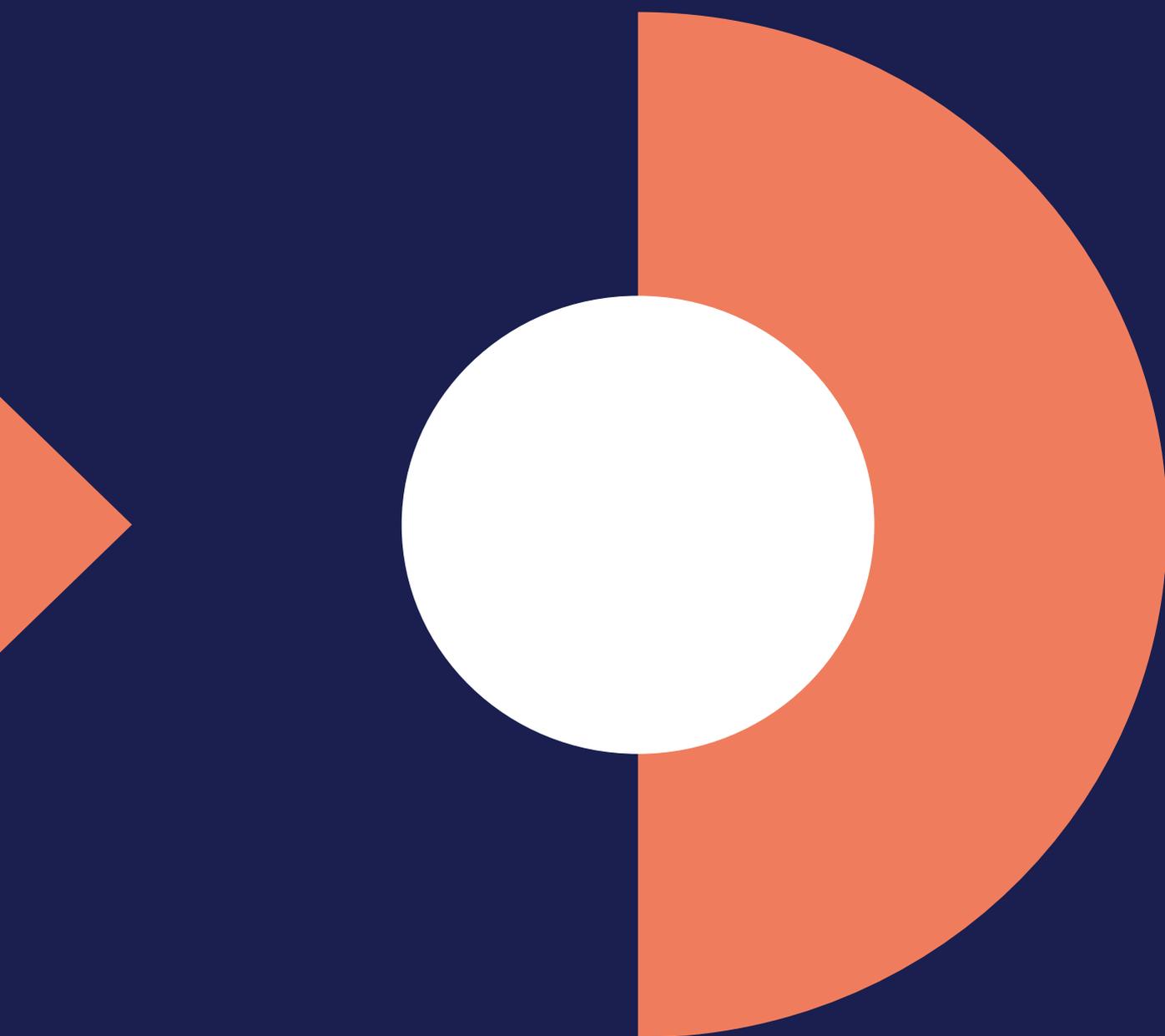
Ce rendez-vous annuel attendu a été l'occasion de renforcer les liens précieux qui nous unissent à nos fidèles sociétaires.

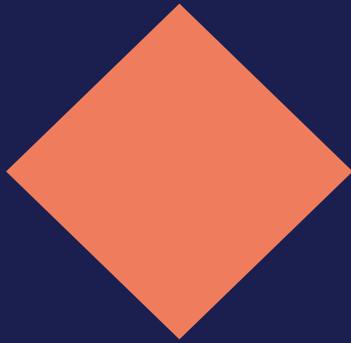
À la suite de la partie officielle, Monsieur Bernard Schmid, directeur de Promove Riviera-Lavaux, a captivé l'assemblée avec une riche intervention : « Prospérité de notre région : héritage, responsabilité et perspectives ».





Comptes annuels 2024





La Caisse d'Epargne Riviera en bref

Bilan	2024 en milliers de francs	2023 en milliers de francs
Total du bilan	703'008	608'624
Avances à la clientèle	565'235	522'053
Dépôts de la clientèle	605'516	547'279
Fonds propres totaux	59'185	56'269

Compte de résultat	2024 en milliers de francs	2023 en milliers de francs
Résultat brut des opérations d'intérêts	8'957	9'498
Résultat des opérations de commissions	877	777
Résultat des opérations de négoce	733	616
Charges d'exploitation	-5'869	-5'764
Résultat des activités	10'967	11'150
Impôts	-709	-685
Bénéfice net de l'exercice	1'195	1'537

Ratios	2024	2023
Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)	639%	425%
Taux de refinancement des avances à la clientèle par les avoirs de la clientèle	107.10%	104.80%
Marge brute d'intérêts	1.37%	1.51%
Intensité de rendement par collaborateur sans le Nostro (en milliers de francs)	543	584
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances sur la clientèle	0.14%	0.12%
Quote-part des créances en souffrance par rapport aux créances hypothécaires	0.08%	0.08%

Comptes annuels

Boucllement individuel statutaire avec présentation fiable

Bilan (en milliers de francs)

Actifs	Annexe	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF
Liquidités		92'051	43'912
Créances sur les banques		16'400	15'270
Créances sur la clientèle	5.1	38'380	48'737
Créances hypothécaires	5.1	526'855	473'316
Opérations de négoce	5.2	20'083	17'779
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.3	0	245
Immobilisations financières	5.4	1'457	1'457
Comptes de régularisation		277	304
Participations	5.5, 5.6	1'934	1'921
Immobilisations corporelles	5.7	4'866	4'989
Autres actifs	5.8	705	694
Total des actifs		703'008	608'624
Passifs			
Engagements envers les banques		324	833
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		569'966	544'598
Obligations de caisse		35'550	2'681
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	5.11	32'400	0
Comptes de régularisation		1'866	726
Autres passifs	5.8	885	670
Provisions	5.12	6'200	6'250
Réserves pour risques bancaires généraux	5.12	24'170	22'170
Capital social	5.13	1'769	1'769
Réserve légale issue du bénéfice		1'550	1'510
Réserves facultatives issues du bénéfice		27'180	25'950
Propres parts du capital	5.16	-68	-89
Bénéfice reporté		21	19
Bénéfice de l'exercice		1'195	1'537
Total des passifs		703'008	608'624
Opérations hors bilan			
Engagements conditionnels	5.1, 6.1	1'094	1'129
Engagements irrévocables	5.1	55'717	49'889

Compte de résultat (en milliers de francs)

Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF
	Annexe		
<i>Résultat des opérations d'intérêts</i>			
Produit des intérêts et des escomptes		12'017	10'788
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		348	306
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		0	0
Charges d'intérêts		-3'408	-1'596
Résultat brut des opérations d'intérêts		8'957	9'498
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-913	-754
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		8'044	8'744
<i>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</i>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		931	779
Produit des commissions sur les opérations de crédit		47	45
Produit des commissions sur les autres prestations de service		291	305
Charges de commissions		-392	-352
Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service		877	777
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	7.1	733	616
<i>Autres résultats ordinaires</i>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		0	85
Produit des participations		68	68
Résultat des immeubles		331	103
Autres produits ordinaires		7	3
Autres charges ordinaires		-6	0
Sous-total autres résultats ordinaires		400	259
<i>Charges d'exploitation</i>			
Charges de personnel	7.2	-3'870	-3'747
Autres charges d'exploitation	7.3	-1'999	-2'017
Sous-total charges d'exploitation		-5'869	-5'764
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-124	-124
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-369	-88
Résultat opérationnel		3'692	4'420
Produits extraordinaires	7.4	243	153
Charges extraordinaires	7.4	-31	-1
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	7.4	-2'000	-2'350
Impôts	7.5	-709	-685
Bénéfice		1'195	1'537

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de francs)

	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF
Bénéfice	1'195	1'537
+ Bénéfice reporté	21	19
Bénéfice au bilan	1'216	1'556
Total à la disposition de l'Assemblée générale	1'216	1'556
Emploi du bénéfice au bilan		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	50	40
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	880	1'230
Distribution de dividendes issue du bénéfice au BILAN	265	265
Report à nouveau	21	21

Etat des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Propres parts de capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
En milliers de francs	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2024	1'769	0	1'510	22'170	25'970	-89	1'597	52'867
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice			40				-40	0
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice					1'230		-1'230	0
Dividendes et autres distributions							-265	-265
Modification du bénéfice reporté					1		-2	-1
Acquisition de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						-20		-20
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)						41		41
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital								0
Augmentation / réduction du capital								0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux				2'000				2'000
Bénéfice / (perte) de la période							1'195	1'195
Capitaux propres au 31 décembre 2024	1'769	0	1'550	24'170	27'201	-68	1'195	55'817

Annexe aux comptes annuels 2024



1. Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

Généralités

La Caisse d'Épargne Riviera (la CER), société coopérative, a son siège à Vevey. Fondée à Vevey en 1814, c'est une banque traditionnellement active sur la Riviera vaudoise. De par sa vocation de proximité, elle est attentive au dialogue qu'elle entretient avec les habitants et les entreprises de la région, laquelle compte plus de 88'000 habitants.

Elle est au bénéfice d'une longue expérience dans la récolte de l'épargne ainsi que dans le financement hypothécaire et le crédit de construction. Marginalement, elle accorde quelques crédits commerciaux. En outre, elle offre à sa clientèle des prestations de conseils en placements et d'opérations bancaires courantes: opérations de guichets, sur comptes et trafic des paiements. Par l'intermédiaire de Riviera Finance SA, société financière créée en 1999 dont elle détient la majorité du capital, la CER offre des services de gestion de patrimoine.

Poursuivant un objectif de placements à long terme, la CER est propriétaire, depuis plusieurs décennies, de deux immeubles locatifs d'habitation à Vevey. En 2009, elle a acquis un immeuble mixte à Montreux où se trouve son agence. Enfin, son siège est établi dans des locaux qui sont la propriété de son Fonds de prévoyance patronal.

Banque bicentenaire, elle participe activement au développement économique régional et soutient les intérêts des habitants et des sociétés de la Riviera vaudoise. La CER s'engage pour le bien de multiples associations, fondations et sociétés culturelles régionales. Elle favorise aussi l'éclosion de jeunes sportifs talentueux.

Secteurs d'activité

Les opérations au bilan constituent la principale source de rendement. Les dépôts de la clientèle y compris les obligations de caisse représentent 86,1% (exercice précédent 89,9%) du total du bilan.

Les crédits octroyés à la clientèle le sont essentiellement sous forme de prêts hypothécaires, principalement pour des immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux aux entreprises ou aux indépendants sont en règle générale gagés.

La part prépondérante des opérations de négoce pour propre compte concerne des transactions sur titres.

Dans le cadre de la gestion des liquidités, la CER détient un portefeuille titres, y compris de sociétés de la région.

Personnel

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 21,4 personnes (19,0 l'année précédente).

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance, à l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement et la présentation des comptes (OEPC-FINMA) ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, les groupes et les conglomérats financiers définis par la Circ.-FINMA 2020/01. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image fiable du patrimoine et du résultat de la CER. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables à la CER figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont été limités aux catégories de données concernant la CER dans le but d'en faciliter la lecture.

Pour le surplus, la CER est dispensée d'établir un tableau de financement en raison du recours au principe de la présentation fiable pour l'édition de ses comptes annuels (art. 25 al. 3 OB).

2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants:

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

2.4 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

2.5 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires et méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat «Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance. Ces dernières sont des corrections de valeur pour pertes non encore survenues. Les risques inhérents de défaillance sont des risques découlant implicitement des opérations de crédit et ne pouvant être égal à zéro au niveau de l'ensemble de la CER.

Les corrections de valeur pour risques inhérents de défaillance sont basées en fonction du risque inhérent au type d'avance.

Les corrections de valeur individuelles ainsi que celles sur base forfaitaire pour risques inhérents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

2.6 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat «Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce».

2.7 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position «Autres actifs» soit à la position «Autres passifs».

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La CER vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

2.8 Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les «Comptes de régularisation actifs ou passifs» pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

2.9 Participations

Les participations sont évaluées individuellement, selon le principe d'acquisition, c'est-à-dire au coût d'acquisition diminué des amortissements nécessaires à l'exploitation ou exigé par la prudence.

Le prix de cession d'une participation est basé sur le prix moyen pondéré.

Les gains réalisés lors de vente de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

2.10 Immobilisations corporelles

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel informatique.

Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

2.11 Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

2.12 Obligations de caisse, emprunts et prêts des Centrales d'émission de lettres de gage

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

2.13 Provisions

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique «Impôts»
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique «Charges de personnel»
- Les autres provisions par la rubrique «Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes»

2.14 Réserves pour risques bancaires généraux

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat «Variation des réserves pour risques bancaires généraux».

2.15 Impôts

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

2.16 Engagements de prévoyance

Le personnel de la CER est affilié depuis le 1^{er} janvier 2008 auprès de Retraites Populaires.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

2.17 Comptes de régularisation

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

2.18 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

2.19 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur».

Cours de clôture	2024	2023
EUR	0.9410	0.9259
USD	0.9054	0.8376

2.20 Propres parts du capital

En adéquation avec l'OEPC-FINMA, les propres parts de capital sont présentées dans les capitaux propres, en négatif.

Elles sont évaluées à la valeur nominale.

3. Gestion des risques

Par la mise en œuvre d'une organisation adéquate, incluant en particulier un système de contrôle interne, la CER veille à ce que tous les risques importants soient identifiés, délimités et surveillés.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute direction, de la surveillance et du contrôle de la CER.

Il approuve annuellement le concept-cadre pour la gestion des risques à l'échelle de la CER et supporte la responsabilité de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace ainsi que du pilotage des risques globaux.

La gestion des risques se fonde sur le système de directives et règlements internes. Des limites de pertes ou de volumes sont fixées pour chaque catégorie de risques.

Risque de crédit

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

Dans les affaires interbancaires, la CER sélectionne ses contreparties sur la base de critères exigeants. Un système de limite est appliqué et revu par le Conseil d'administration pour la gestion des risques de contreparties et de défaillance.

Risque de variation des taux d'intérêt

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêt au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêt au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêt pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

Autres risques de marché

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

Risques et résilience opérationnels

Les risques opérationnels se définissent comme le risque de perte lié à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, aux personnes ou aux systèmes ou encore à des facteurs externes. Ils englobent également tous les risques de conformité et juridiques résultant de l'activité de conseil, y compris les amendes et sanctions prononcées par les autorités de surveillance et les négociations et arbitrages (transactions), dans la mesure où ils représentent une perte financière directe.

Le Conseil d'administration approuve l'approche pour la gestion des risques pertinents et surveille son respect. Les risques opérationnels incluent les risques de gestion des technologies de l'information et de la communication (TIC), des cyber-risques, des données critiques et du BCM.

En matière de résilience opérationnelle, le Conseil d'administration approuve l'identification des fonctions critiques et la tolérance aux interruptions.

Au moins une fois par an, le Conseil d'administration approuve la tolérance aux risques en matière de risques opérationnels en tenant compte des résultats issus des évaluations de risques et de contrôle. Il approuve, au moins une fois par an, les stratégies de gestion des TIC, des cyber-risques, des données critiques et du BCM. Il surveille également leur respect.

Risque de liquidité

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

La CER a mis en place un cadre réglementaire qui gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière. Une fois par année, elle se soumet en outre à un stress test, véritable scénario de catastrophe, dans lequel les liquidités sont diminuées drastiquement pour faire face à des retraits d'argent massifs, rapides et imprévus. Chaque stress test a démontré que la CER dispose de suffisamment de liquidités pour affronter les pires cas de crise.

Compliance et risques juridiques

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

Externalisation

Au sens de la Circ.-FINMA 2018/3, la CER externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

4. Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la CER n'est intervenu après le 31 décembre 2024, date du bilan de la CER.

5. Informations relatives au bilan

Montants en milliers de francs

5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan, ainsi que des créances compromises

Couverture des créances et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures				
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	32'020	4'123	4'392	40'535	
Créances hypothécaires	534'312	0	0	534'312	
- Immeubles d'habitation	460'177	0	0	460'177	
- Immeubles commerciaux	42'645	0	0	42'645	
- Immeubles artisanaux et industriels	7'307	0	0	7'307	
- Autres	24'183	0	0	24'183	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2024	566'332	4'123	4'392	574'847
	31.12.2023	511'962	5'353	13'411	530'726
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2024	557'231	3'876	4'128	565'235
	31.12.2023	504'415	5'032	12'606	522'053
Hors bilan					
Engagements conditionnels	20	1'074	0	1'094	
Engagements irrévocables	51'641	4'076	0	55'717	
Total du hors bilan	31.12.2024	51'661	5'150	0	56'811
	31.12.2023	45'371	5'647	0	51'018

Créances compromises

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2024	8'288	6'103	2'185	2'185
31.12.2023	8'246	6'603	1'643	1'643

5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Actifs	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF
Opérations de négoce		
Titres de dette, papier/opérations du marché monétaire	0	108
Titres de participation	20'083	17'671
Métaux précieux et matières premières	0	0
Autres actifs du négoce	0	0
Total des opérations de négoce	20'083	17'779
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Titres de dette	0	0
Produits structurés	0	0
Autres	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des Actifs	20'083	17'779
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0

5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux						
SWAPS						
Devises / métaux précieux						
Contrats à terme						
Titres de participation/indices						
Options (OTC)						
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2024	0	0	0	0	0
	31.12.2023	0	0	244	0	20'000
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Total après prise en compte des contrats de netting	31.12.2024			0		0
	31.12.2023			244		0

5.4 Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF
Titres de créance	3	3	3	3
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	3	3	3	3
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
Métaux précieux	4	4	0	0
Immeubles	1'450	1'450	1'450	1'450
Total	1'457	1'457	1'453	1'453
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0	0	0

Répartition des contreparties selon la notation

	Investissements sûrs	Qualités moyennes	Investissements spéculatifs	Investissements extrêmement spéculatifs	Défaut de paiement	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	0	0	0	0	0	3

La banque se fonde sur les classes de notation externes.

5.5 Participations

	Année de référence								Valeur comptable 31.12.2024 en CHF
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2023	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Participations									
Avec valeur boursière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sans valeur boursière	2'719	-798	1'921	0	13	0	0	0	1'934
Total des participations	2'719	-798	1'921	0	13	0	0	0	1'934

Le calcul du prix de cession est décrit dans l'annexe 2. Principes de comptabilisation et d'évaluation.

Les participations au 31.12.2024 de MCHF 1'934 correspondent à Riviera Finance pour MCHF 1'921 et à la Banque des Lettres de Gage pour MCHF 13.

5.6 Entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Capital social (en milliers de francs)	Part		Détection	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Riviera Finance SA, Vevey	Gestion de patrimoine	1'650	82.20%	82.20%	82.20%	82.20%

5.7 Immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2023	2024					Valeur comptable 31.12.2024
				Change-ments d'affectation	Investis-sements	Désinvestis-sements	Amortis-sements	Reprises	
				en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-2'237	598	0	0	0	-17	0	581
Autres immeubles	9'612	-5'221	4'391	0	0	0	-106	0	4'285
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en «leasing» financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	12'461	-7'472	4'989	0	0	0	-123	0	4'866

5.8 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	2024 en CHF	2023 en CHF	2024 en CHF	2023 en CHF
Compte de compensation	0	0	0	244
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0	0	0
Impôts indirects	98	94	859	394
Comptes d'ordre	0	0	0	0
Badwill	0	0	0	0
Divers	607	600	26	32
Total	705	694	885	670

5.9 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs nantis/cédés	31.12.2024		31.12.2023	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Liquidités (Compte de garantie auprès de la BNS en gage à esisuisse)	2'022	4'044	2'081	4'162
Créances hypothécaires (Banque des Lettres de Gage)	43'715	32'400		

5.10 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2024	31.12.2023			31.12.2024	31.12.2023
Retraites populaires	100%	0	0	0	390	390	401

5.11 Emprunts obligataires en cours

	31.12.2024	31.12.2023
Prêts de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire	32'400	0
Total des emprunts	32'400	0
Taux moyen	0.859%	

Séries	Emprunts	Taux	Libérations	Échéances
759	6'000	0,97%	2024	2033
748	9'000	0,97%	2024	2034
764	8'000	0,89%	2024	2032
766	9'400	0,60%	2024	2029
Total	32'400			

Tous les emprunts obligataires sont effectués auprès de la Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire. Ils peuvent être dénoncés de manière anticipée par le remboursement du montant égal au nominal du prêt obtenu. Aucun prêt n'est subordonné.

5.12 Présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2023	Utilisations conformes à leur but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2024
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour impôts latents	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	23	0	-2	0	0	0	0	21
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	6'227	-410	2	0	0	360	0	6'179
Total des provisions	6'250	-410	0	0	0	360	0	6'200
Réserves pour risques bancaires généraux	22'170	0	0	0	0	2'000	0	24'170
Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays	8'673	0	0	0	0	1'163	-223	9'613
- dont corrections de valeurs pour les risques de défaillance des créances compromises	1'642	0	0	0	0	622	-79	2'185
- dont corrections de valeurs pour les risques inhérents de défaillance des créances non compromises	7'031	0	0	0	0	541	-144	7'428

Les réserves pour risques bancaires généraux de MCHF 24'170 sont imposées fiscalement.

5.13 Capital social

	31.12.2024			31.12.2023		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	en CHF		en CHF	en CHF		en CHF
Capital-actions / capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
- dont libéré	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769
Total du capital social	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769	1'769

Aucun sociétaire ne détient plus de vingt parts sociales, limite fixée par l'article 7 des statuts.

Selon l'article 17 des statuts, chaque sociétaire ne dispose que d'une voix à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de ses parts sociales.

5.14 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration, ainsi qu'aux collaborateurs

	Droits de participation				Options			
	Nombre		Valeur		Nombre		Valeur	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF
Membres du conseil d'administration	41	47	41'000	47'000				
Organes	20	5	20'000	5'000				
Collaborateurs	15	28	15'000	28'000				
Total	76	80	76'000	80'000	0	0	0	0

5.15 Parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF	31.12.2024 en CHF	31.12.2023 en CHF
Sociétés liées	0	10	2'565	720
Affaires d'organes	5'815	7'126	8'326	5'579

Les limites accordées aux organes s'élevaient à MCHF 5'815 au 31 décembre 2024.

5.16 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	en CHF	
Propres actions au porteur le 01.01.2024	1'000	89
+ achats	1'000	20
- ventes	1'000	-41
Propres actions au porteur le 31.12.2024	1'000	68

5.17 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	Echu:							Immobilisé	Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans			
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF		
Actifs / Instruments financiers									
Liquidités	90'029	2'022	0	0	0	0	0	0	92'051
Créances sur les banques	16'400	0	0	0	0	0	0	0	16'400
Créances sur la clientèle	4'392	28'532	1'000	156	4'000	300	0	0	38'380
Créances hypothécaires	0	90'286	16'799	102'189	283'871	33'710	0	0	526'855
Opérations de négoce	20'083	0	0	0	0	0	0	0	20'083
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	7	0	0	0	0	0	1'450	0	1'457
Total									
31.12.2024	130'911	120'840	17'799	102'345	287'871	34'010	1'450	0	695'226
31.12.2023	88'033	113'349	21'600	67'347	290'571	27'040	1'450	0	609'390
Fonds étrangers / Instruments financiers									
Engagements envers les banques	324	0	0	0	0	0	0	0	324
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	175'545	382'751	7'955	3'715	0	0	0	0	569'966
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Obligations de caisse	0	0	2'033	15'561	16'536	1'420	0	0	35'550
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	0	0	0	0	9'400	23'000	0	0	32'400
Total									
31.12.2024	175'869	382'751	9'988	19'276	25'936	24'420	0	0	638'240
31.12.2023	145'102	400'329	210	470	1'554	447	0	0	548'112

6. Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2024	31.12.2023
	en CHF	en CHF
Engagements de couverture de crédit et similaires	435	488
Garanties de prestation de garantie et similaires	0	0
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	0	0
Autres engagements conditionnels	659	641
Total des engagements conditionnels	1'094	1'129

6.2 Répartition des opérations fiduciaires

	31.12.2024	31.12.2023
	en CHF	en CHF
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	0	2'855
Total des engagements conditionnels	0	2'855

7. Informations relatives au compte de résultat

Montants en milliers de francs

7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

	31.12.2024	31.12.2023
	en CHF	en CHF
Répartition selon les secteurs d'activité		
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0	0
Opérations de négoce pour propre compte	733	616
Autres opérations de négoce	0	0
Total du résultat des opérations de négoce	733	616
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur		
Résultat de négoce provenant des:		
Instruments de taux (y c. les fonds)	0	0
Titres de participation (y c. les fonds)	457	445
Devises	276	171
Matières premières/métaux précieux	0	0
Total du résultat de négoce	733	616

7.2 Charges de personnel

	31.12.2024	31.12.2023
	en CHF	en CHF
Salaires et appointements	-3'045	-2'903
Prestations sociales	-335	-301
Contributions aux institutions de prévoyance	-390	-401
Autres charges de personnel	-100	-142
Total des charges de personnel	-3'870	-3'747

7.3 Autres charges d'exploitation

	31.12.2024	31.12.2023
	en CHF	en CHF
Coût des locaux	-406	-411
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-824	-796
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations, ainsi qu'au leasing opérationnel	-28	-31
Honoraires de la société d'audit	-105	-97
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-99	-86
- dont pour d'autres prestations de service	-6	-11
Autres charges d'exploitation	-636	-682
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0	0
Total des autres charges d'exploitation	-1'999	-2'017

7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

Les réserves pour risques bancaires généraux ont été dotées de CHF 2'000'000 en 2024 par le débit du compte «Variations des réserves pour risques bancaires généraux».

	31.12.2024
	en CHF
Les produits extraordinaires se décomposent comme suit:	
Récupération de l'Administration cantonale des impôts pour 2022	220
Divers	23
Total	243

Les charges extraordinaires se décomposent comme suit:

Divers	-31
Total	-31

7.5 Impôts courants et latents

	31.12.2024	31.12.2023
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-709	-685
Constitution de provisions pour impôts latents	0	0
Total des impôts	-709	-685
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	19.20%	15.50%

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale de Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, Vevey

Rapport sur l'audit des comptes annuels**Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative (la Banque), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et l'état des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 36 à 60) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Banque, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant. Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la Banque ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci. Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 906 al. 1, CO, en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du Conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 5 mars 2025

BDO SA

Patrick Cattin
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsableEugénie Boyer de Bouillane
Experte-réviseur agréée

Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités
Selon Circ.-FINMA 2016/1

Chiffres clés essentiels réglementaires

31.12.2024

31.12.2023

Fonds propres pris en compte

1 Fonds propres de base durs (CET1)	53'685	50'769
2 Fonds propres de base (T1)	53'685	50'769
3 Fonds propres totaux	59'185	56'269

Somme des positions pondérées en fonction du risque (RWA)

4 RWA	311'018	284'325
4a Exigences minimales de fonds propres	24'881	22'746

Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)

5 Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET1)	17.261%	17.856%
6 Ratio des fonds propres de base (Ratio T1)	17.261%	17.856%
7 Ratio des fonds propres globaux	19.030%	19.790%

Exigence en volants CET1 du Comité de Bâle (en % des RWA)

8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.500%	2.500%
9 Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	0.000%	0.000%
10 Volant de fonds propres supplémentaires en vertu du risque systémique international ou national (%)	0.000%	0.000%
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2.500%	2.500%
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	11.030%	11.790%

Ratios-cibles de fonds propres selon FINMA

12a Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.500%	2.500%
12b Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0.000%	0.000%
12c Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.000%	7.000%
12d Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.500%	8.500%
12e Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.500%	10.500%

Ratio de levier Bâle III

13 Engagement global	708'251	613'886
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.58%	8.27%

Actifs liquides de haute qualité (HQLA)

15		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	44'379	97'296
Moyenne 2 ^e trimestre	42'199	92'552
Moyenne 3 ^e trimestre	35'444	77'397
Moyenne 4 ^e trimestre	52'144	47'099

Flux nets de trésorerie

16		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	11'346	8'405
Moyenne 2 ^e trimestre	11'572	8'622
Moyenne 3 ^e trimestre	8'686	12'750
Moyenne 4 ^e trimestre	7'890	10'109

31.12.2024

31.12.2023

Ratio pour la liquidité à court terme (LCR)

17		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	391.15%	1157.62%
Moyenne 2 ^e trimestre	364.67%	1073.40%
Moyenne 3 ^e trimestre	408.04%	607.04%
Moyenne 4 ^e trimestre	660.93%	465.02%

Ratio de financement (NSFR)

18 Refinancement disponible stable	649'703	557'896
19 Refinancement stable nécessaire	390'836	370'355
20 Ratio de financement NSFR	166%	151%

Aperçu des positions pondérées par le risque**Montants en milliers de francs**

	RWA 2024	RWA 2023	Fonds propres minimaux 2024
Risque de crédit	281'725	256'513	22'538
Risque de marché	4'813	5'338	385
Risque opérationnel	18'163	17'488	1'453
Montants en dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)	0	0	0
Total	304'700	279'338	24'376

Risques de crédit: qualité de crédit des actifs**Montants en milliers de francs**

Au 31.12.2024	Valeurs comptables brutes des Positions en défaut		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nettes
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
Créances (sans les titres de dette)	8'288	566'560	9'613	565'235
Titres de dettes	0	0	0	0
Expositions hors bilan	0	56'811	0	0
Total	8'288	623'371	9'613	565'235

Risques de crédit: aperçu des techniques d'atténuation du risque**Montants en milliers de francs**

Au 31.12.2024	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés: montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit: montant effectivement couvert
Créances (sans les titres de dette)	4'392	560'843	565'235
Opérations hors bilan	0	56'811	0
Total	4'392	617'654	565'235
Dont en défaut	0	8'673	0

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de la banque (IRRBBA)

Publication d'informations qualitatives

Définition de l'IRRB

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque encouru par les fonds propres et les bénéfices de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

Stratégies afin de gérer et atténuer l'IRRB

Les principes pour la gestion du risque de taux sont définis dans une directive spécifique « Règlement ALM / Gestion des risques de taux ». Un système de limites a été fixé par le Conseil d'administration.

Périodicité du calcul de l'IRRB et description des agrégats utilisés

La mesure et le contrôle sont effectués périodiquement au moyen d'un programme spécifique et de la statistique BNS ZIR. Ils portent essentiellement sur la situation des risques « sensibilité des fonds propres », sur la capacité de risque « taux de fonds propres (valeur de marché) », ainsi que sur l'évolution de la marge d'intérêts.

Scénarios de choc de taux et de stress

Les 6 scénarios prévus par la statistique BNS ZIR sont calculés, soit déplacement parallèle vers le haut et le bas, pentification, aplatissement, hausse et baisse des taux courts pour évaluer les modifications des valeurs économiques.

Hypothèses de modélisation divergentes

Aucune hypothèse et modélisation divergente.

Couverture de l'IRRB ainsi que traitement comptable y relatif

Le risque de taux est ponctuellement couvert au moyen d'instruments financiers (Swap de taux uniquement). Ces positions se trouvent en pied de bilan, sous la rubrique « Hors Bilan ».

Hypothèses et paramètres-clés de la calculation

La modification de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée sur la base d'une actualisation des flux prévus contractuellement. La modification des revenus attendus est déterminée sur la base des positions avec une date de révision des taux déterminée (Catégorie I). Les positions variables sont réparties par tranche de période jusqu'à une échéance maximale estimée. Par ailleurs, il n'y a pas de position comportant des options de remboursement, ni de placement à terme, ni d'options de taux automatiques, ni d'autres hypothèses.

Autres informations

Sans objet.

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non prédéterminées) de la date de re-définition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	0	0	0	0.00	0.00		
Créances sur la clientèle	7	7	0	2.48	2.48		
Hypothèques du marché monétaire	0	0	0	0.00	0.00		
Hypothèques à taux fixes	443	443	0	2.57	2.57		
Immobilisations financières	0	0	0	0.00	0.00		
Autres créances	0	0	0	0.00	0.00		
Créances découlant de dérivés de taux	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements envers les banques	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12	12	0	0.19	0.19		
Obligations de caisse	36	36	0	1.93	1.93		
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	32	32	0	7.37	7.37		
Autres engagements	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements résultant de dérivés de taux	0	0	0	0.00	0.00		
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	16	6	0	0.04	0.04		
Créances sur la clientèle	34	34	0	0.22	0.22		
Créances hypothécaires à taux variables	92	92	0	1.45	1.45		
Autres créances à vue	0	0	0	0.00	0.00		
Engagements à vue sous forme de comptes privés et de comptes courants	176	167	0	1.56	1.56		
Autres engagements à vue	0	0	0	0.04	0.04		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	383	379	0	2.60	2.60		
Total	1'229	1'207	0	20.45	20.45	0	0

Les valeurs correspondent aux données signalées à la BNS dans le rapport sur le risque de variation des taux.

Tableau IRRBB1 : Risque de taux: informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et les revenus d'intérêts

Période	ΔEVE (fluctuation de la valeur économique)		ΔNII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	31.12.2024	31.12.2023	31.12.2024	31.12.2023
Hausse parallèle	6.50%	2.80%	-20.62%	-24.91%
Baisse parallèle	-7.91%	-3.61%	21.98%	26.85%
Choc dit steepener ¹	5.18%	3.65%		
Choc dit flattener ²	-3.90%	-3.03%		
Hausse des taux à court terme	-0.81%	-1.45%		
Baisse des taux à court terme	0.85%	1.50%		
Maximum	6.50%	3.65%	21.98%	26.85%

Période	31.12.2024	31.12.2023
Fonds propres de base (Tier 1)	59'185	56'269

¹ Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.

² Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

ΔEVE

Les déplacements parallèles de la courbe de taux entraînent les modifications les plus importantes de la valeur actuelle des fonds propres. En comparaison, les variations des taux courts se traduisent par des modifications moins importantes. Au vu de la structure du bilan, la variation négative la plus élevée est due à un déplacement parallèle vers le haut, puisqu'à l'actif apparaissent principalement les hypothèques à taux fixe et qu'au passif figurent les dépôts de la clientèle variables, pour des montants comparables.

ΔNII

Dans le cas d'un déplacement parallèle vers le haut, les taux des hypothèques à taux fixe restent stables et ceux des dépôts de la clientèle augmentent, diminuant ainsi la marge. Dans ce cas-ci, la charge liée aux dérivés diminue, améliorant ainsi un peu le résultat. Un déplacement parallèle vers le bas permet théoriquement de dégager un résultat meilleur, à condition d'appliquer une politique de taux négatifs.

Impressum

Graphisme

l'elixir sàrl
www.elixir.ch

Photos

l'elixir sàrl
www.elixir.ch

Luca Carmagnola
www.looka.ch

Leon Geoni
www.leongeoni.com

Dring Dring Riviera
www.dringdringriviera.ch

Gérard Monney
FSG Chailly-Montreux

Jean-Claude Durgniat
Team Photo 30^e FAR 2024

Photolithographie

Vincent Huther
www.trihedra.ch

Impression

media f imprimerie SA
www.media-f.ch

Papiers

Couverture : Munken Polar smooth
highwhite 300 g/m²
Intérieur : Munken Polar smooth
highwhite 150 g/m²

Tirage

800 ex.

Imprimé en mars 2025.



CER Vevey
Avenue Paul-Ceresole 3
1800 Vevey

CER Montreux
Place du Marché 10
1820 Montreux

www.cer.ch
contact@cer.ch
T. +41 21 925 80 25

CAISSE
D'EPARGNE
RIVIERA

www.cer.ch